

ÉDITO



Par Emmanuel LE ROCH,
Délégué Général de Procos

2018 : une nouvelle année de changements pour le commerce

L'activité du commerce de détail s'est terminée à -0,2% en 2017 à surface égale. Les ventes sur internet, quant à elles, augmentent à un rythme annuel de 14 % environ et le poids des enseignes brick and mortar ne cesse de progresser dans le chiffre d'affaires digital.

Le modèle omnicanal, combinant magasin et internet, s'impose progressivement, que les acteurs soient originaires du physique ou du numérique. Difficile d'estimer quel sera précisément le poids des différents canaux dans les prochaines années et ce n'est sans doute pas la question principale tant l'efficacité finale des modèles économiques devra assurer une rentabilité globale.

En attendant, les repères sont modifiés pour tout le monde.

Pour les commerçants, bien entendu, mais l'adaptation est leur nature, elle est déjà en marche et se mettra en place. Les acteurs font des tests, innovent et recherchent des solutions. Etablir la bonne stratégie est délicat, demande beaucoup d'énergie, de capex et de remise en cause des organisations. C'est toutefois assez brutal et perturbant tant les paramètres et l'environnement changent rapidement.

Remise en cause également pour les propriétaires immobiliers, tant la question du coût immobilier reste posée dans le modèle économique final du retail. Il est dès à présent évident que ce coût (loyer, charge, fiscalité) devra être adapté aux nouveaux paramètres d'activité, aux nouveaux rôles du magasin. Ce coût doit d'autant plus se réduire que les commerçants sont dans l'obligation de dégager les moyens indispensables aux investissements en ressources humaines dans les magasins. En effet, l'expérience client en magasin dépendra fortement demain de la qualité des équipes, du rôle et des moyens qui leur seront donnés. Un magasin n'est pas un local ou une expérience technologique mais une expérience humaine.

Enfin, prise en compte des modifications pour les élus et les pouvoirs publics, car le commerce est essentiel pour la vie locale et l'emploi, or, le magasin est aujourd'hui fragilisé dans le nouveau modèle.

Comment adapter les choses aux nouvelles conditions de consommation donc d'exploitation ? Quelle est la fiscalité la plus équitable et supportable ? Quelle place lui accorder dans les territoires, en centre-ville, en périphérie et dans les quartiers ? Comment combiner la modernisation du commerce et organiser l'action des acteurs privés tout en encadrant les risques d'excès...

Procos a vient de publier la seconde édition de son Palmarès des centres-villes marchands qui visent à montrer que la dynamique commerciale existe, les améliorations interviennent, dès lors que les élus mènent un diagnostic sans concession, élaborent une vision de leur territoire et mettent en place des actions volontaristes et durables sur un périmètre déterminé. Le Palmarès veut mettre en avant ces démarches, primer les évolutions positives, des dynamiques. Les villes primées en 2018 sont Le Havre, Tours et Pontarlier.

Les échanges et réflexions ont été initiés l'an passé, ils doivent se poursuivre en 2018 pour accompagner la mise en place d'un nouveau modèle économique du retail et la place future du commerce dans les territoires de demain.

Procos s'impliquera fortement dans ces échanges pour que soient prises en compte par tous ces évolutions des conditions d'exercice du commerce, l'instabilité nouvelle et s'assurer que les réflexions sur la société de demain considèrent la réalité de l'activité des acteurs du commerce physique pour privilégier le rôle du magasin.

Par ailleurs, en créant l'Observatoire de la Fréquentation du Commerce en Janvier 2018 en partenariat avec Stackr, Procos entend suivre les évolutions de la fréquentation dans les différents lieux de commerce, centres commerciaux comme centres-villes car, pour analyser efficacement, il faut mesurer. L'observatoire est une nouvelle avancée pour un suivi objectif des actions menées, alerter le cas échéant en cas de dégradation, mettre en avant les bonnes pratiques lorsque les évolutions mesurées sont favorables. ■